

CHICHEE

INFOS EN BREF N° 79

Décembre 2025



"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce dernier numéro de l'année 2025 évoquera :

- 1/ Elagage
- 2/ Rappel de la fibre - Yconik
- 3/ Congés de fin d'années des employés communaux
- 4/ Les vœux du Maire

1/ La commune procède actuellement à l'élagage des arbres communaux (tilleuls, chênes, noyers, etc.)

A ce propos, nous rappelons aux résidents qu'il leur appartient d'élaguer voire couper les arbres, haies etc. qui progressent sur les voies communales et ce à l'aplomb des limites de propriétés riveraines dans l'intérêt de la circulation et de la conservation de la voirie communale sous peine de sanction.

2/ Nous constatons à ce jour qu'il y a 107 foyers sur la commune qui n'ont pas encore prévu leur raccordement au réseau fibre optique.

Pour rappel, la date de fermeture commerciale du cuivre est prévue pour le 31 janvier 2026 et la date de fermeture technique aura lieu entre 2026 et 2030.

Pour mémoire :

- En cas d'incident ou de panne : l'administré doit appeler son opérateur
- En cas de dommage réseau sur l'infrastructure sur le domaine public : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Yconik>
- En cas d'une construction neuve ou lotissement : <https://adduction.altitudeinfra.fr/>
- Un outil dédié : <https://plateformeelus.altitudeinfra.fr/>

3/ En raison des congés de fin d'année, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du 23 décembre 2025 au 4 janvier 2026. Réouverture le 5 janvier 2026 aux horaires habituels.

Quant à l'agent technique, il sera absent du 25 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus.

En cas de besoin, vous devrez vous adresser au maire ou à l'adjoint.

4/ Les derniers vœux du maire accompagné de son conseil municipal du mandat (2020/2026), auront lieu le samedi 10 janvier 2026 à 18h à la salle polyvalente.

Votre présence que l'on espère nombreuse marquera l'intérêt que vous portez pour les actions menées et à venir « post élections municipales de mars 2026 » dans notre commune et nous réconforte dans l'idée que rien ne remplace le contact humain et les échanges oraux.

Excellente année 2026 à toutes et tous.

Le Maire,
L'Adjoint,
Les Conseillers Municipaux.

